



# Plan énergie et climat Genolier



**Comprendre les enjeux et les thèmes  
couverts par la stratégie climatique  
communale**



# Un plan énergie et climat, c'est quoi ?

Le Plan énergie et climat communal (PECC) est un outil d'aide pour les communes sans personnel dédié, pour poser une politique climatique communale. Il permet notamment de :

- Définir des objectifs pour la réduction des gaz à effet de serre (GES) ainsi que pour l'adaptation et la protection des écosystèmes face aux changements climatiques ;
- Répondre aux enjeux environnementaux à l'échelle communale ;
- Faciliter la prise de décisions en matière d'énergie et de climat pour quatre ans.

**La Municipalité s'engage dans cette démarche !**

quatre phases structurées / un principe itératif



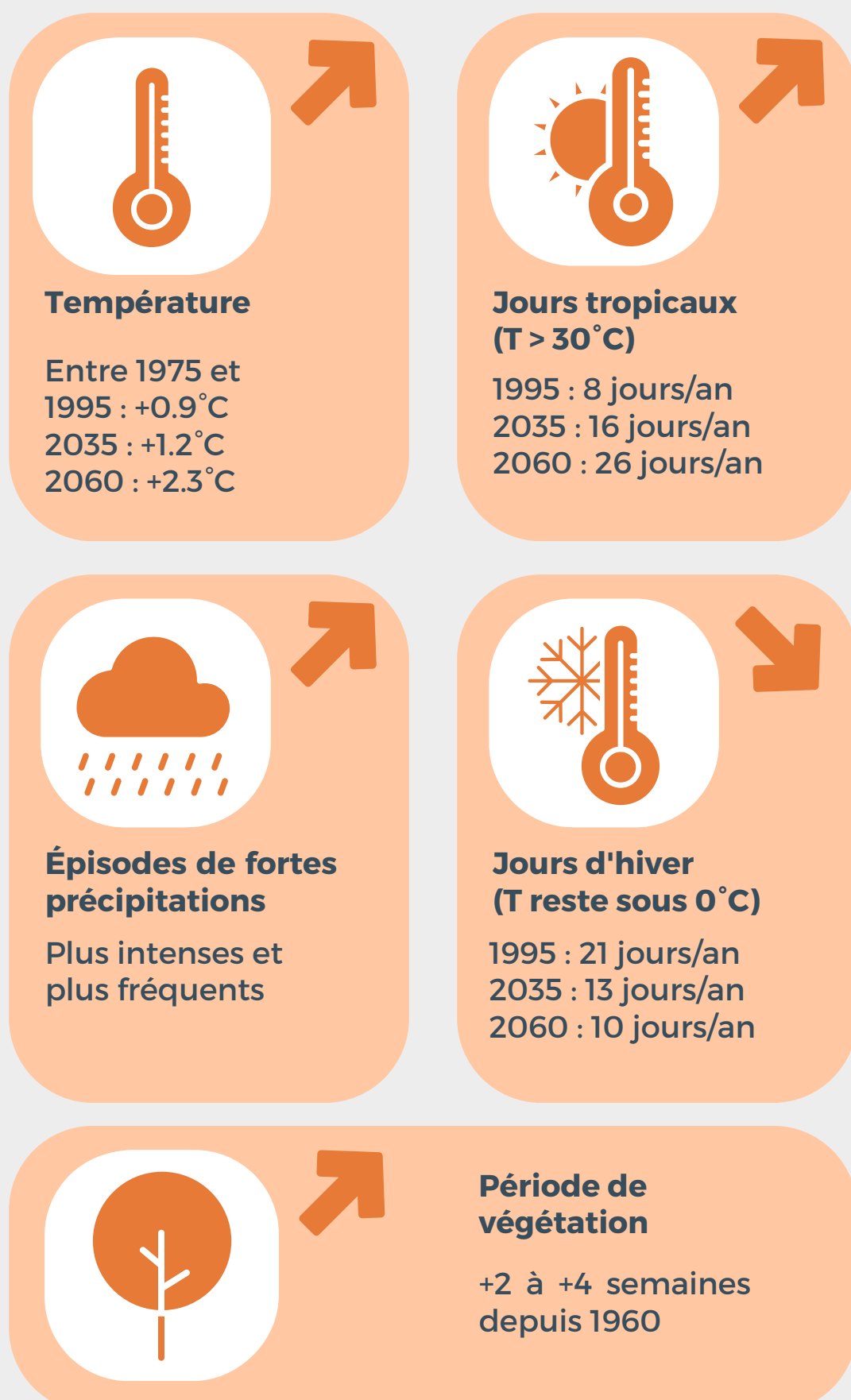
# L'état des lieux



## Genolier, quels enjeux climatiques ?

### Les enjeux d'adaptation

Genolier appartient à la région du Plateau. Pour la Commune, les évolutions climatiques, les enjeux et les risques attendus sont similaires.



Sans mesures de protection du climat, les principaux changements climatiques attendus sur le Plateau d'ici 2060 se caractérisent par une hausse des températures et du nombre de journées tropicales, ainsi qu'une augmentation de l'intensité et de la fréquence des épisodes de fortes précipitations.

Les enjeux principaux pour Genolier sont la gestion des canicules et de la sécheresse, ainsi que celle des ruissellements, des sols, des cours d'eau et des ressources en eau.

<sup>1</sup> Évolutions climatiques en cours et attendues et impacts sur le Plateau. (2021). Bureau de la durabilité du Canton de Vaud. [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/DIT/Durabilite/Communes/PECC/PECC\\_fiches/PECC-fiches-adaptation-Plateau-v3.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/DIT/Durabilite/Communes/PECC/PECC_fiches/PECC-fiches-adaptation-Plateau-v3.pdf)

## Les enjeux de réduction

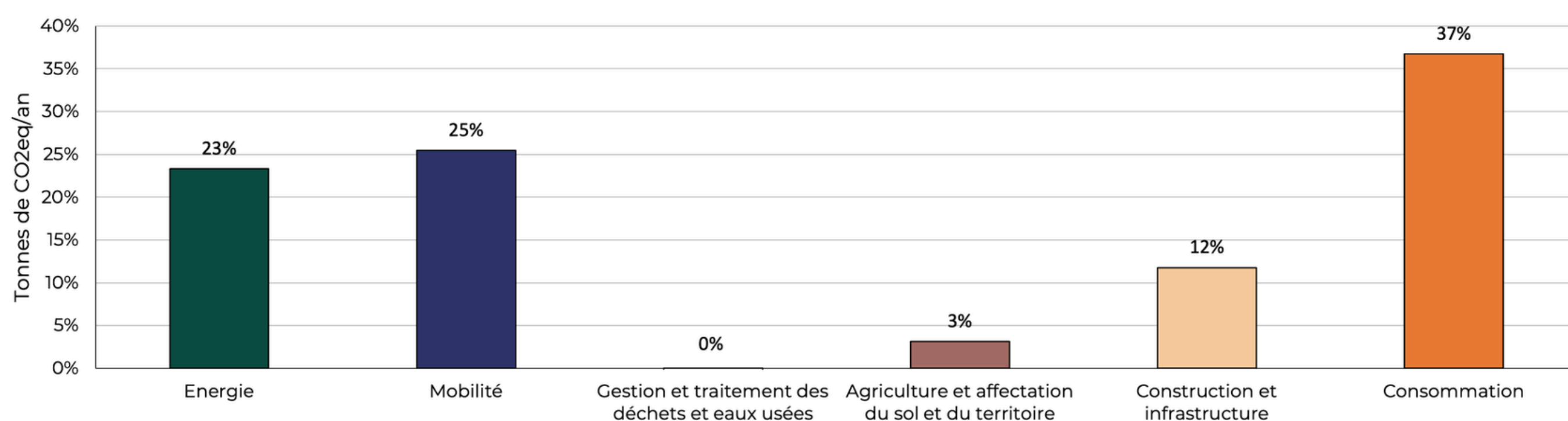
Les émissions de Genolier sont réparties en plusieurs catégories : consommation, énergie, mobilité, gestion des déchets, construction, agriculture et territoire.

**30'000 t CO<sub>2</sub>eq**  
Émissions totales

**14,9 t CO<sub>2</sub>eq<sup>1</sup>**  
Par habitant/an

rappel : objectif  
2050 de neutralité  
carbone de la  
Suisse = 1 t CO<sub>2</sub>eq  
par an/hab.

Émissions du territoire communal par catégorie



Émissions par catégorie

Le bilan carbone est un outil qui permet d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'un territoire en incluant les activités des résident-es et des entreprises présentes. Deux types d'émissions sont identifiés :

- Les émissions directes : émises localement, directement sur le territoire communal.
- Les émissions indirectes : causées par les activités et les consommations du territoire mais qui ont lieu hors des frontières communales (ex : importation de nourriture, d'habits, de matériels de construction, etc.).



<sup>1</sup> Cette valeur ne signifie pas que les habitant-es de Genolier sont directement et exclusivement responsables de ces émissions. En effet, une partie des émissions sont par exemple générées par l'industrie d'exportation présente sur le territoire, l'agriculture ou encore par les déplacements de pendulaires externes. Il s'agit d'un indicateur divisant les émissions totales de la Commune par la population résidente. Cette valeur permet une comparaison entre communes et une comparaison avec la moyenne nationale.

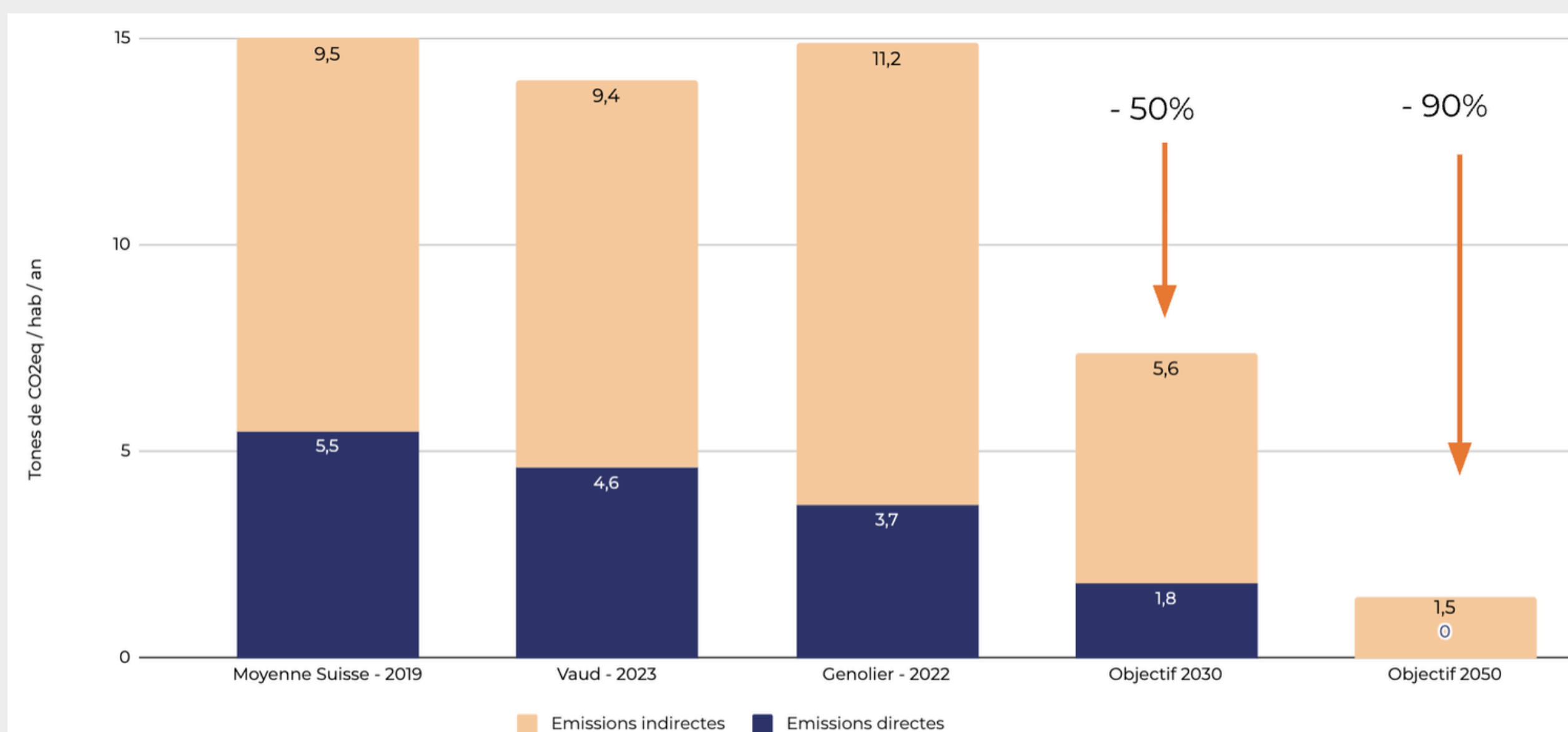
## Où se situe Genolier ?

Les émissions totales des habitant·es sont proches de la moyenne suisse qui est de 15 tonnes CO<sub>2</sub>eq par habitant·e et par an.

75% des émissions de GES de la commune sont des émissions extra-territoriales (indirectes).

Une forte réduction des émissions de GES par habitant·e est indispensable pour atteindre les objectifs fixés par la Confédération et le Canton.

**Objectifs 2030** : réduction de 50% des gaz à effet de serre  
**Objectifs 2050** : zéro émission nette sur les émissions territoriales



Objectifs de réduction pour la Commune

Pour mieux comprendre ces enjeux, découvrez les thèmes couverts par la politique climatique sur les panneaux y relatifs :



# Le sondage

Dans le cadre de l'élaboration du Plan énergie et climat communal, la Municipalité a lancé un **sondage** pour intégrer l'avis et les besoins des habitant·es, associations et entreprises, dans la construction du plan d'action.

Ce sondage a permis de définir les mesures qui semblent prioritaires pour sa population.



Le **sondage** a été ouvert du 10 janvier au 10 mars 2024 et 195 personnes y ont répondu. Les questions, dont certaines ouvertes, portaient sur quatre thèmes principaux :

1. **Les préoccupations des habitant·es** face aux changements climatiques
2. **La perception de l'engagement** de la Commune
3. Les actions que **la Commune devrait mettre en œuvre** prioritairement
4. Les actions que **les habitant·es peuvent réaliser** dans leur quotidien

## ce qui a été dit dans le sondage

**11%**

estiment que l'enjeu le plus important est la garantie pour un approvisionnement en **eau potable**

**75%**

estiment que la Commune **agit déjà en faveur de garanties** pour approvisionnement en eau potable

**13%**

pensent que la promotion de la **réutilisation**, de la réduction et du recyclage des **déchets** est prioritaire

**20%**

attendent des **règlementations** de la part de la Commune

**58%**

pensent que les habitant·es devraient adopter l'utilisation des **énergies renouvelables**

**48%**

souhaitent participer au PECC en **réduisant la consommation d'énergie** personnelle

exemples d'actions les plus citées : réduction de la vitesse au village, aide pour la transition du mazout à un chauffage plus écologique, faire un appel groupé pour l'installation de panneaux photovoltaïques, améliorer les trottoirs....



eqlosion  
CREATING THE FUTURE

# L'atelier participatif

Un **atelier participatif** a eu lieu le samedi 7 février 2024 de 18h30 à 20h30 à la salle communale du Gossan. L'atelier a réuni environ **62 personnes** : habitant-es, conseiller-ères communaux-ales et représentant-es de la Municipalité.

L'atelier avait pour but de développer des projets concrets liés aux thématiques et aux enjeux du PECC pour la Commune.

Les participant-es se sont répartis en groupe pour travailler sur l'une des quatre thématiques proposées :

- 1.l'énergie
- 2.la biodiversité
- 3.la consommation
- 4.la mobilité

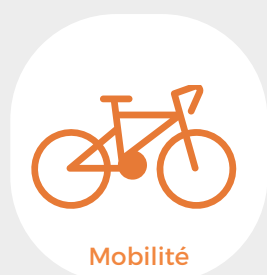
Une fois toutes les idées générées (88 au total) par les groupes, chaque participant-e a pu passer en revue les idées des autres groupes et voter.

**Par rapport au sondage, un plus grand nombre d'idées a été porté dans les domaines de la mobilité et de l'énergie**

## Les 2 idées les plus votées par thématique



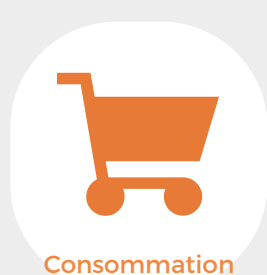
- **Aide financière** au bilan énergétique en proposant des conseils
- Organiser des **rencontres et partager** les meilleures pratiques de rénovation énergétique entre propriétaires



- **Créer et promouvoir des chemins indépendants** pour vélos, e-vélo et trottinette entre les villages et Nyon
- **Créer un réseau de chemins pédestres** intra et extra-communal, indépendant des routes



- Développer une **structure favorable à la faune** en plantant des arbres qui résistent à la chaleur, la sécheresse, au manque d'eau
- Favoriser et sensibiliser à la **plantation de haies vives**, en profitant de la proximité de la pépinière



- Encourager le **circuit court** en mettant en avant les produits locaux des agriculteurs à travers un shop en ligne
- Proposer une **plateforme pour échanger des légumes / fruits** du jardin potager

# Le plan d'action 2025-2028

Les retours de la population, les résultats de l'état des lieux et les orientations de la Municipalité ont permis de **définir les priorités communales** et de **sélectionner les mesures du Plan énergie et climat**.

Le Canton propose un catalogue de **fiches-actions** structuré en trois axes : **transversal, énergie et mobilité, adaptation aux changements climatiques**. Le plan d'action communal, composé des fiches sélectionnées, guide **la mise en œuvre sur le territoire**.

1

Attribuer un **rôle à la commission** du Conseil communal et l'animer.

2

Créer un **fonds** pour l'énergie, le climat et/ou la durabilité

4

Favoriser **l'engagement** et la **participation** de la population

6

Réduire, réutiliser et recycler les **déchets**

9

Promouvoir une **alimentation** locale, saine et durable

11

Assurer **l'exemplarité** des communes dans la conception et l'exploitation de leurs **bâtiments communaux**

14

Développer les **réseaux de chaleur** d'origine renouvelable

16

**Sécuriser et améliorer** les infrastructures pour les **piétons et les vélos**

17

Renforcer la **biodiversité** pour accompagner les changements climatiques

20

Prévenir et gérer les **dangers naturels**

21

Protéger la **santé des habitants** des atteintes dues à la canicule

22

Protéger les **sols**

23

Valorisation de **l'eau**



# Les mesures transversales

Les mesures transversales touchent à plusieurs thèmes. Elles ont pour objectif de renforcer l'organisation communale et de favoriser l'engagement de la population au bénéfice du climat, de l'énergie et de la durabilité. Chaque fiche-action précise les mesures prévues ainsi que l'état d'avancement.

## T°1\_Mettre en place une commission de l'énergie, du climat et/ou de la durabilité (2024)

Une commission permet de soutenir efficacement la politique communale et de piloter les projets liés à l'énergie, au climat et à la durabilité.

Statut

sur  
100%

Proposer la pérennisation de la commission ad hoc existante à la Municipalité et au conseil communal



Rédiger son cahier des charges/Règlement



Assurer son fonctionnement et l'impliquer dans le PECC



### Ce que la Commune a fait

- Commission constituée de 5 membres du Conseil Communal (2024)
- Implication de la commission pour l'organisation de la soirée du 3 juin 2026 (2026)

### Ce qu'il reste à faire

- Pérenniser la commission (2026)
- Impliquer d'avantage la commission dans le processus PECC (2026 et suite)
- Cahier des charges à réaliser (2026)

# Les mesures transversales

Les mesures transversales touchent à plusieurs thèmes. Elles ont pour objectif de renforcer l'organisation communale et de favoriser l'engagement de la population au bénéfice du climat, de l'énergie et de la durabilité. Chaque fiche-action précise les mesures prévues ainsi que l'état d'avancement.

## T°2\_Créer un fonds pour l'énergie, le climat et/ou la durabilité (2027)

Une commission permet de soutenir efficacement la politique communale et de piloter les projets liés à l'énergie, au climat et à la durabilité.

**Statut**

sur  
100%

Proposer la création d'un fonds (règlement) au Conseil Communal



Assurer le fonctionnement du fonds



Communiquer sur le nouveau fonds et les nouvelles subventions proposées à la population



### Ce que la Commune a fait

- Fonds créé (2024)
- Directive existante (2024)

### Ce qu'il reste à faire

- Modification de la directive existante : maintient des aides déjà prévues et rajout de nouvelles aides (2026)
- Prévoir une communication (2026)

# Les mesures transversales

Les mesures transversales touchent à plusieurs thèmes. Elles ont pour objectif de renforcer l'organisation communale et de favoriser l'engagement de la population au bénéfice du climat, de l'énergie et de la durabilité. Chaque fiche-action précise les mesures prévues ainsi que l'état d'avancement.

## T°4\_Favoriser la participation et l'engagement de la population (2027)

La préservation du climat est un enjeu central de notre société. Il s'agit d'un sujet complexe, parfois abstrait et qui semble éloigné dans le temps. Il est important que la population soit sensibilisée, mais également impliquée dans la construction des solutions

**Statut**

sur  
100%

Consulter la population lors de l'élaboration du PECC afin de comprendre ces besoins et priorités d'action



Réaliser au moins une action annuelle impliquant la population en lien avec le PECC afin de l'inclure dans la mise en œuvre du fonds

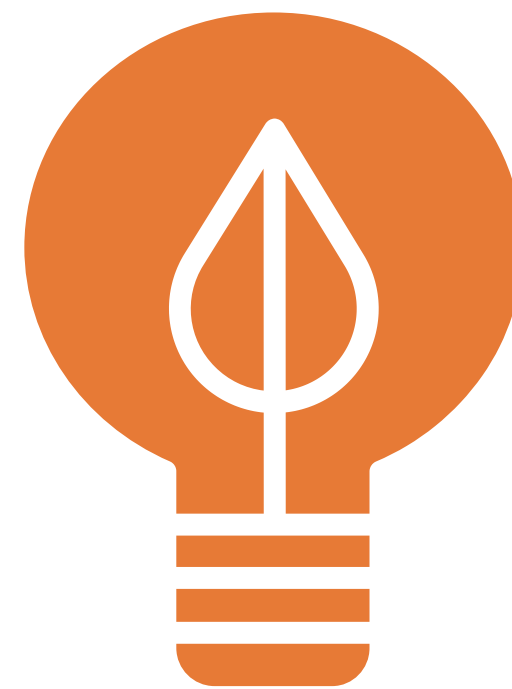


### Ce que la Commune a fait

- Sondage et atelier participatifs réalisés (2024)
- Balade botanique organisée au sein du village (2024)
- Campagne de sensibilisation au laurrelle réalisée (460m de laurrelle arrachés) (2024-2025)
- Campagne de sensibilisation sur les oiseaux nicheurs (2025)
- Sensibilisation à la gestion de la forêt (2025)
- Séance de restitution à la population (2026)

### Ce qu'il reste à faire

- Sortie nocturne pour observer les chauves-souris (12 ou 26 juin 2026 selon météo)
- Martelage avec le conseil communal (2026)
- Visite et explications de l'immeuble rénové de la pharmacie (2026)



# Notre consommation d'énergie

L'énergie est essentielle au développement humain et à ses activités<sup>1</sup>. Elle est utilisée au quotidien pour chauffer nos maisons et notre eau, pour nous éclairer, pour cuisiner, pour travailler, etc.

La Suisse demeure très dépendante aux énergies fossiles. En effet, en 2020, 59 % de ses besoins en énergie<sup>2</sup> ont été couverts par des énergies telles que le pétrole, le mazout ou le gaz naturel, très émettrices en gaz à effet de serre et fortement responsables du changement climatique.

Par conséquent, si nous voulons atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, nous devons accélérer le rythme de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Cela passe par **une transition énergétique** : une réduction de notre dépendance aux énergies fossiles, une diminution de notre consommation en énergie et le développement d'énergies locales et renouvelables. Les communes vaudoises ont un rôle clé à jouer dans ce changement.



<sup>1</sup> L'utilisation de l'énergie. (2023). Explorateurs de l'énergie. <https://www.explorateurs-energie.ch/lenergie/comment-utilise-t-on-lenergie/>

<sup>2</sup> Consommation. (2023). Office fédéral de la statistique. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/energie/consommation.html>



# L'énergie à Genolier

**23%**

du total des  
émissions de GES

## Chiffres clés

**32**

GWh

Consommation  
énergétique de Genolier  
chaque année

**8%**

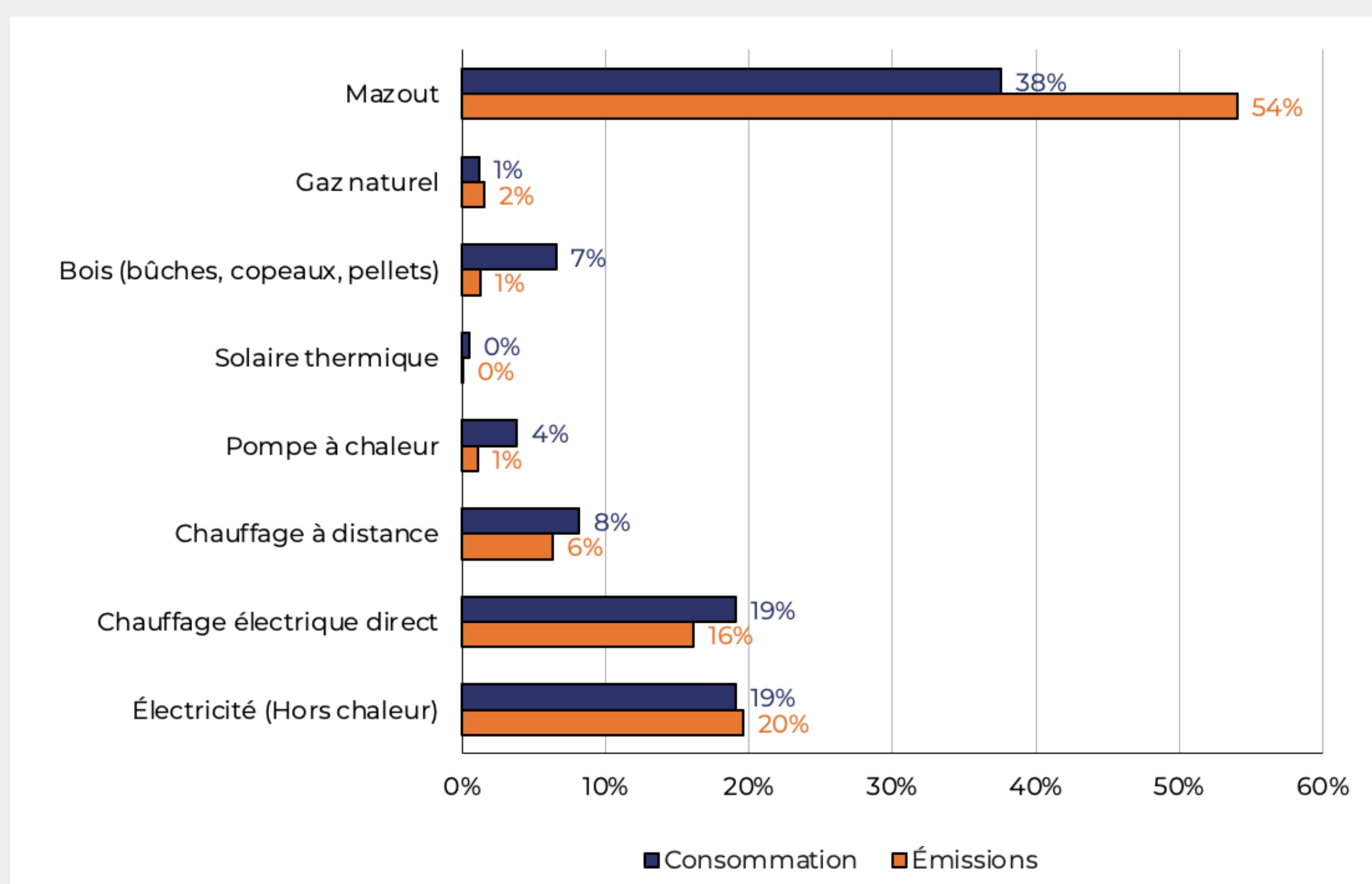
Part d'émissions liées aux  
énergies renouvelables et  
au CAD

**56%**

Part d'émissions liées aux  
énergies fossiles

**20%**

Part d'émissions liées à la  
production d'électricité  
(hors chaleur)



Émissions de GES par agent énergétique

## Avant la mise en oeuvre de la politique climatique

- étude de la pose de PV sur les bâtiments communaux
- éclairage public en LED
- installation d'un CAD à pellets et au bois



# Les mesures énergie & mobilité

Ces mesures visent à réduire la consommation d'énergie, augmenter la part des énergies renouvelables et favoriser des modes de déplacement plus durables. Chaque fiche-action précise les mesures prévues ainsi que l'état d'avancement.

## E°11\_Assurer l'exemplarité des bâtiments communaux (2027)

Lors de la construction ou de la rénovation, viser des standards élevés d'efficacité énergétique et mettre en place un suivi pour réduire la consommation d'énergie.

**Statut**

sur  
100%

Réaliser l'analyse énergétique CECB+ d'au moins 30% des bâtiments communaux construits avant 2000 (une dizaine de bâtiments)



Etablir un plan d'assainissement des bâtiments communaux et y prévoir les budgets nécessaires.



Mettre en place un suivi énergétique pour au moins 50% des bâtiments communaux chauffés pour identifier les améliorations possibles.



Intégrer des critères de durabilité et notamment de choix des matériaux dans les cahiers des charges des appels d'offres pour tous les projets de rénovation et construction



### Ce que la Commune a fait

- Nouveau collaborateur à la police des construction pour mettre en place et suivre les actions "énergie"
- Critères de durabilité intégrés dans le projet de la Brégentenaz
- Critères de durabilité inclus dans le nouveau PACom

### Ce qu'il reste à faire

- Finalisation des CECB+ en 2026
- Démarrage du suivi énergétique du bâtiment de la pharmacie dès réception
- Plan de rénovation à établir suite aux CECB+

# Les mesures énergie & mobilité

Ces mesures visent à réduire la consommation d'énergie, augmenter la part des énergies renouvelables et favoriser des modes de déplacement plus durables. Chaque fiche-action précise les mesures prévues ainsi que l'état d'avancement.

## E°14\_Développer les réseaux de chaleur d'origine renouvelable (2027)

La mise en place d'un CAD utilisant les énergies renouvelables locales permet de réduire la dépendance énergétique ainsi qu'une meilleure efficacité de la production de chaleur.

**Statut**

sur  
100%

Réaliser une étude de faisabilité sur l'extension du CAD ou la création d'une nouvelle chaudière



Réaliser un appel d'offres pour l'étude de l'extention du CAD



Communiquer la démarche au citoyen

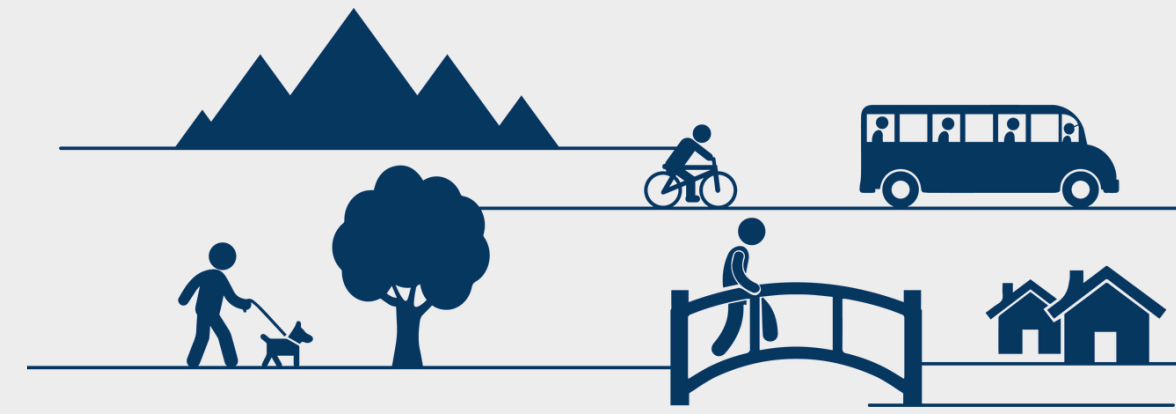


### Ce que la Commune a fait

- Etude : extension du CAD ou besoin d'une 2e chaudière réalisée
- Chaudière à pelets installée (2025)

### Ce qu'il reste à faire

- Communiquer la démarche à la population concernée (en cours)
- Projet de l'étude de géothermie à poursuivre



# Nos déplacements

Les déplacements rythment la vie quotidienne. Sur le territoire vaudois, nous parcourons en moyenne près de 40 kilomètres par jour et par personne.

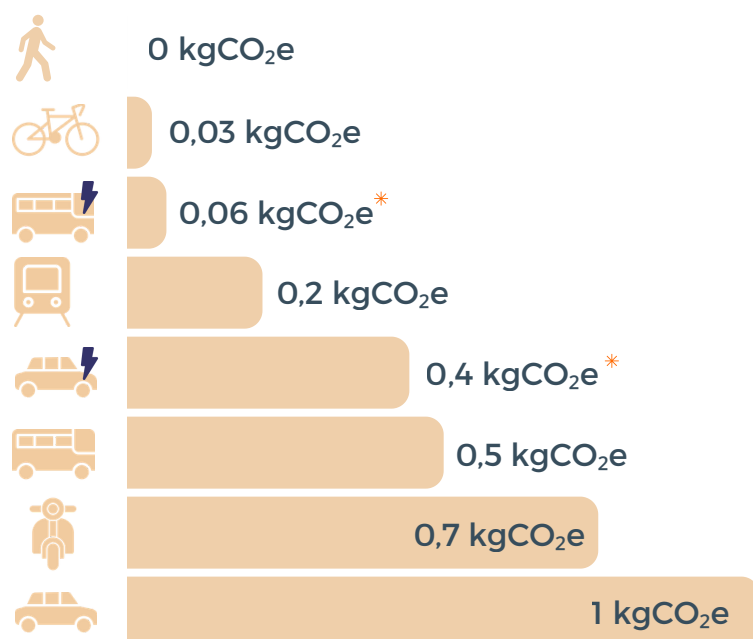
de particuliers, déplacements pour les loisirs et le travail).

La mobilité représente plus de 40% des émissions de gaz à effet de serre (GES)<sup>1</sup>. Elles proviennent majoritairement de la mobilité individuelle motorisée (véhicules

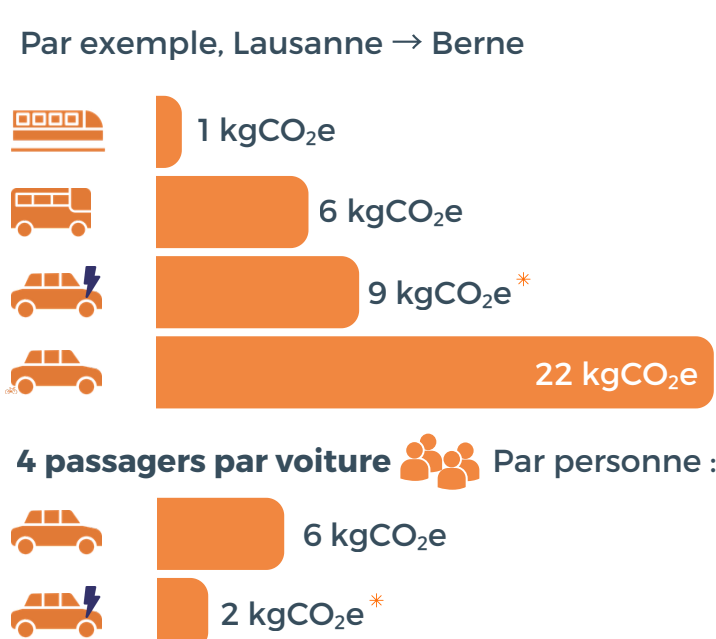
Une réduction de ces émissions passe par la diminution des déplacements mais aussi par un changement de mode de transport (report modal) – de la voiture vers les transports publics et la mobilité douce (vélos, marche, etc.) – et par la disponibilité de services permettant de faciliter l'accès à cette mobilité alternative.

Par personne, en kg d'équivalent CO<sub>2</sub> (kg CO<sub>2</sub>e)  
Source : mobitool v2.1

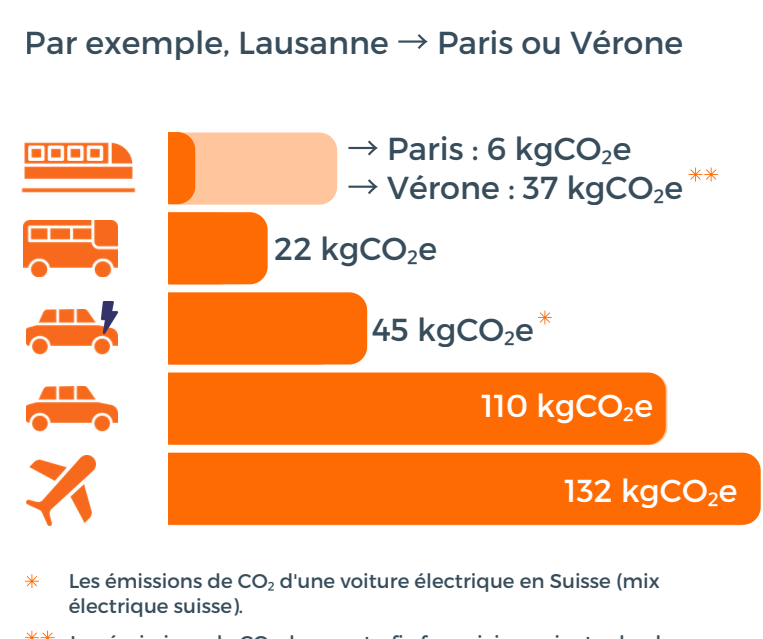
## Transport local 5 km



## Transport national 100 km



## Transport international 500 km



\* Les émissions de CO<sub>2</sub> d'une voiture électrique en Suisse (mix électrique suisse).  
\*\* Les émissions de CO<sub>2</sub> dues au trafic ferroviaire varient selon le carburant utilisé (électricité, diesel, etc.).

<sup>1</sup> Stratégie du Conseil d'État vaudois pour la protection du climat. (Juin 2020). Canton de Vaud.  
[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/themes/environnement/climat/fichiers\\_pdf/202006\\_Plan\\_climat\\_document\\_synth%C3%A8se.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/climat/fichiers_pdf/202006_Plan_climat_document_synth%C3%A8se.pdf)

# La mobilité à Genolier

**25%**  
du total des  
émissions de GES

## Chiffres clés

**47**  
Mio

Nombre de km  
parcourus chaque année  
à Genolier

**13%**

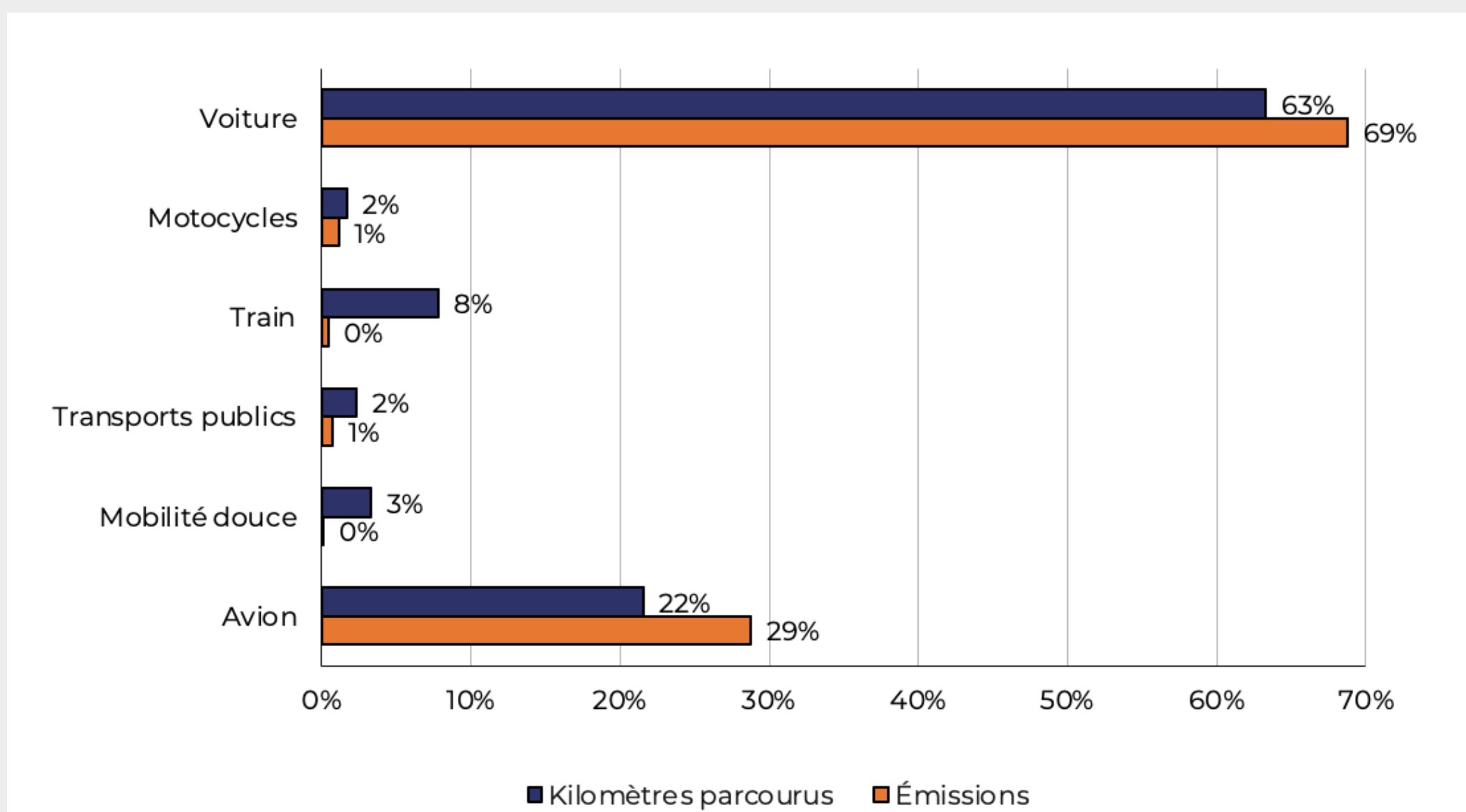
Part des km parcourus en  
mobilité douce, train et TP

**70%**

Part des émissions de la  
mobilité liées aux  
transports individuels  
motorisés

**29%**

Part des émissions de la  
mobilité liées aux  
déplacements aériens des  
habitant·es



Émissions de GES et distances parcourues par mode de transport

## Avant la mise en oeuvre de la politique climatique

- Etude pour une piste cyclable/trottoir le long de la pénétrante (Genolier-Duillier-Nyon)



# Les mesures énergie & mobilité

Ces mesures visent à réduire la consommation d'énergie, augmenter la part des énergies renouvelables et favoriser des modes de déplacement plus durables. Chaque fiche-action précise les mesures prévues ainsi que l'état d'avancement.

## E°16\_Sécuriser et améliorer les infrastructures pour les piétons et les vélos (2027)

Offrir des chemins piétonniers et cyclables sûrs est un gage de qualité de vie et de sécurité

Statut

sur  
100%

Etablir un diagnostic des besoins d'amélioration du réseau piétonnier et cyclable



Sécurisation des zones de trafic pour les piétons et les vélos ainsi que pour la santé des habitant.e.s



Améliorations des infrastructures piétons/vélo



Favoriser le report modal vers la mobilité douce et les transports publics



### Ce que la Commune a fait

- Diagnostic réalisé (décembre 2025)
- Trottoir sur la route de Châtel
- Trottoir route du Muids
- Stand réparation vélo (1x/mois) → la Commune prend en charge 10% des frais de réparation
- Arceau pour vélos installés (2025)
- Rails pour borne de recharge pour véhicules électriques installés et fonctionnels (2025)
- Projet de la nouvelle gare en cours

### Ce qu'il reste à faire

- Recevoir le rendu de l'étude de la part du Canton (S1 2026)
- Les réflexions intègrent la révision du carrefour du Mimoret et de l'arrêt de bus
- Les projets de voies vertes sont en cours (Genolier-Givrins / Genolier-Duillier-Nyon)
- Révision de la stratégie de parking dès la mise à disposition du P+R
- Etudier la faisabilité d'avoir une station Mobility
- Projet de ligne de bus vers Gland



# La biodiversité et les espaces verts

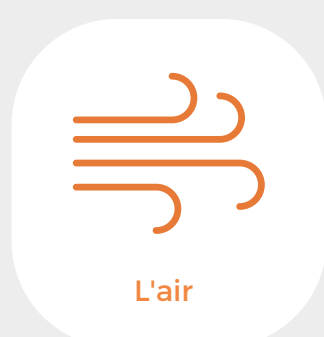
L'augmentation de nos activités au cours des dernières décennies s'est accompagnée de grandes pressions sur les ressources naturelles et la biodiversité.

Le changement climatique impacte déjà les écosystèmes et modifie le microclimat des espaces bâtis.

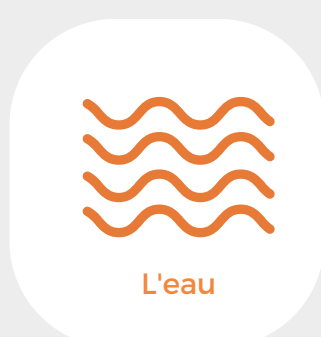
Au niveau local, **les principales ressources naturelles à préserver** (et à restaurer) sont :



Les sols



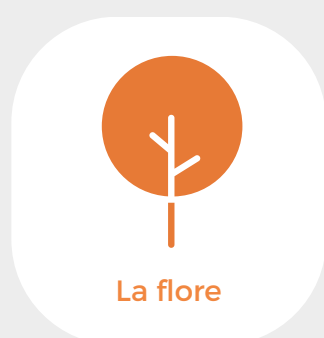
L'air



L'eau



La faune



La flore

**Le patrimoine naturel et les écosystèmes sont la base indispensable à la vie et aux activités humaines. La nature nous nourrit (pollinisation, contribution à la fertilité des sols). Elle filtre l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons.**

Une utilisation durable et raisonnée des ressources naturelles ainsi qu'une préservation de la biodiversité et des milieux naturels permettront de **réduire les impacts du changement climatique** telles que les canicules et les crues.

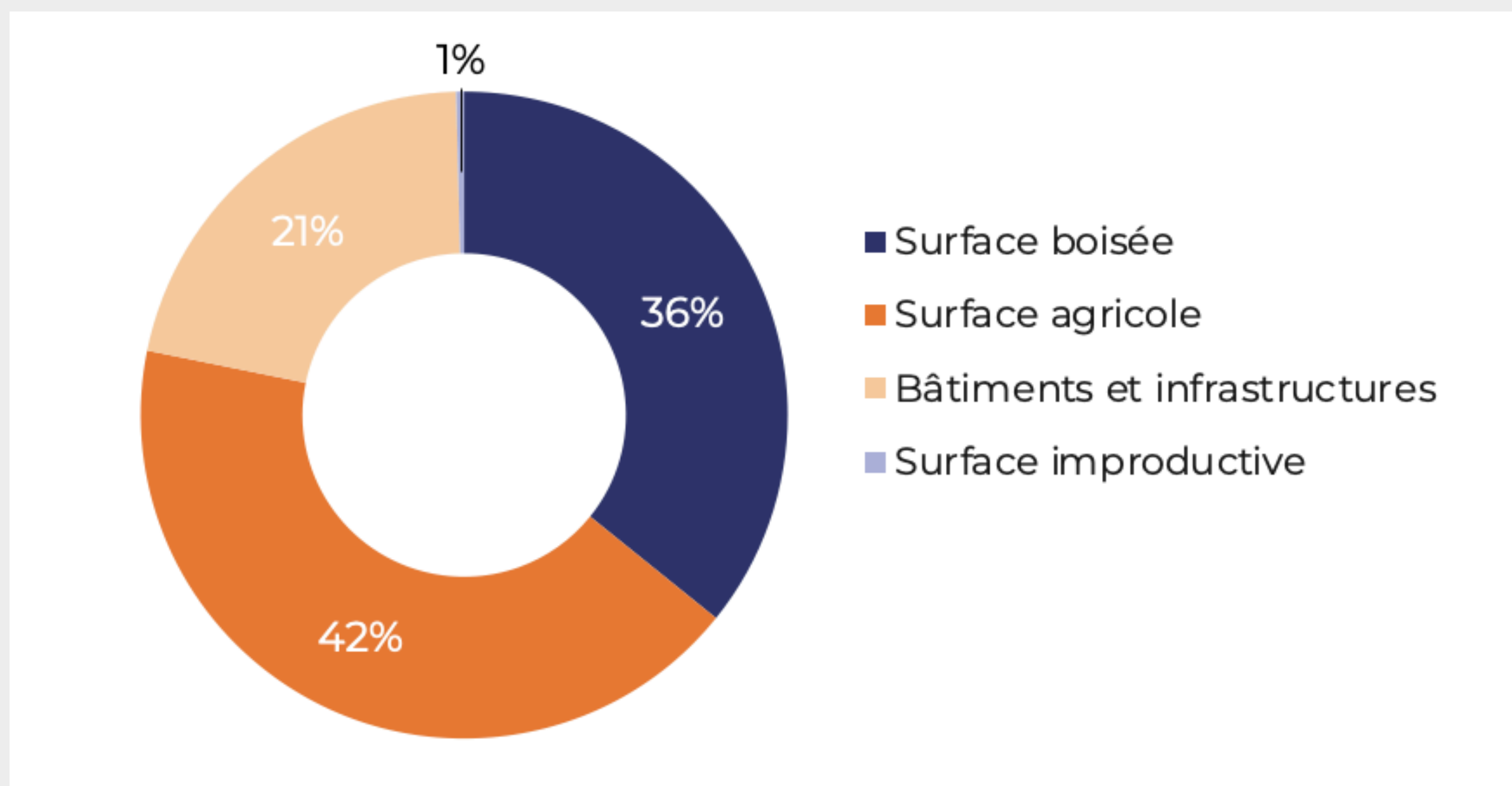


# La biodiversité à Genolier

## Caractéristiques clés

Il est important de comprendre le territoire pour mettre en place des mesures pertinentes.

Les surfaces de la Commune se différencient en quatre types de surfaces principales :



Utilisation du territoire communal

La préservation de la biodiversité et le maintien des espaces verts sont des éléments nécessaires pour s'adapter aux impacts du changement climatique et en diminuer les effets.

Les surfaces peuvent soit capter (puits de carbone), soit libérer des gaz à effet de serre. Dans le cas de Genolier, les surfaces boisées représentent 36% du territoire communal. Grâce à ces puits de carbone, une partie des émissions de CO<sub>2</sub> de la Commune est capturée, soit environ 150 kg CO<sub>2</sub>eq.

## Avant la mise en oeuvre de la politique climatique

- Commission Eaux (gestion de l'eau)
- Gestion des talus en fauche tardive
- Charte des jardins ratifiée par la Commune

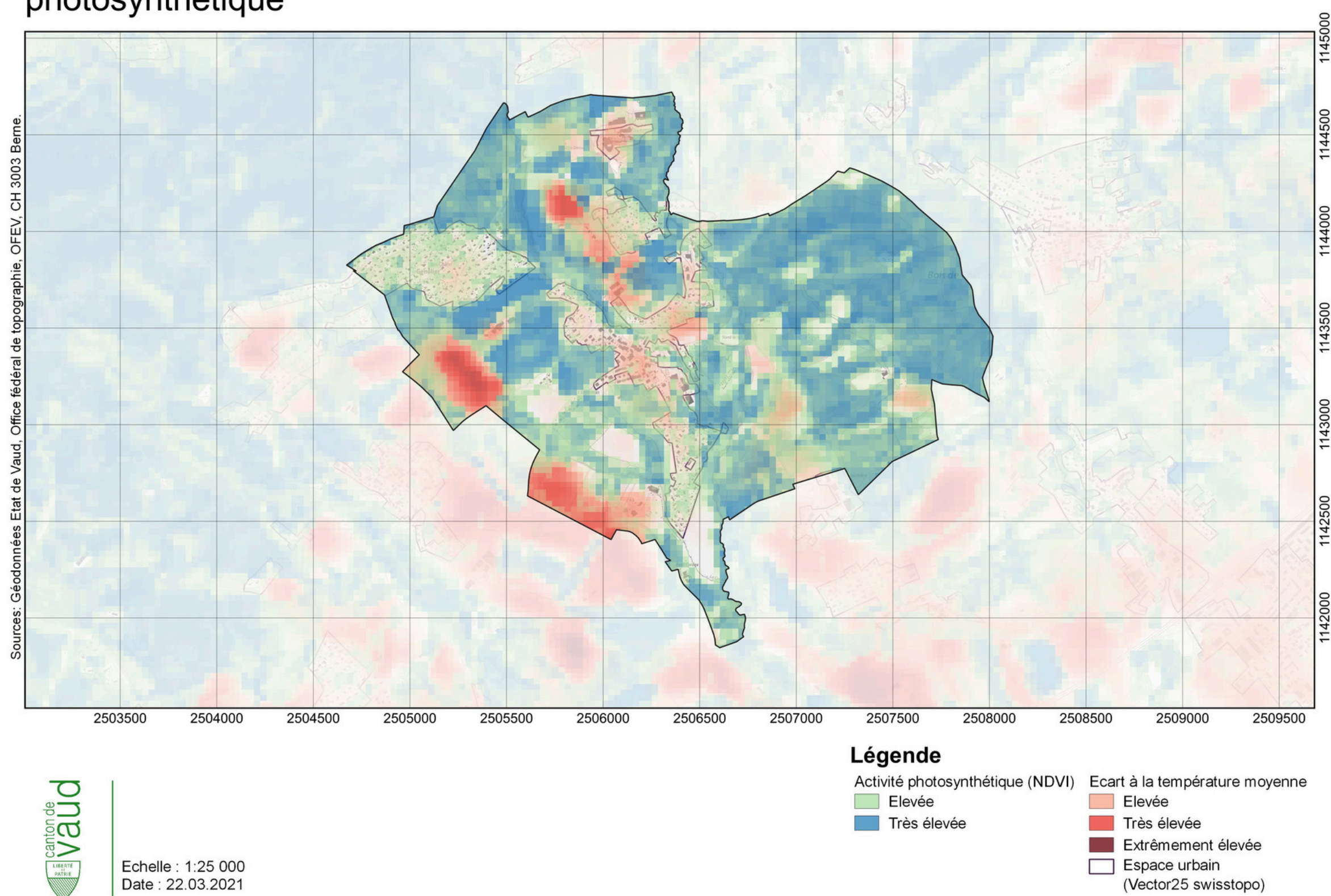
# La biodiversité à Genolier

## L'état des ressources naturelles

Les cartes permettent de visualiser l'état de la végétation et les zones où les **températures** sont supérieures à la moyenne, susceptibles de créer un **effet d'îlot de chaleur**.

La **carte des températures** montre que le sol est plus chaud là où l'activité photosynthétique est faible.

Commune de Genolier - Températures supérieures à la moyenne et activité photosynthétique



Carte des températures supérieures à la moyenne et activité photosynthétique

La végétalisation dans les espaces construits, la plantation de haies et d'arbres, ainsi que la **désimperméabilisation** des surfaces permettent d'apporter de la **fraîcheur** dans des périmètres bétonnés.

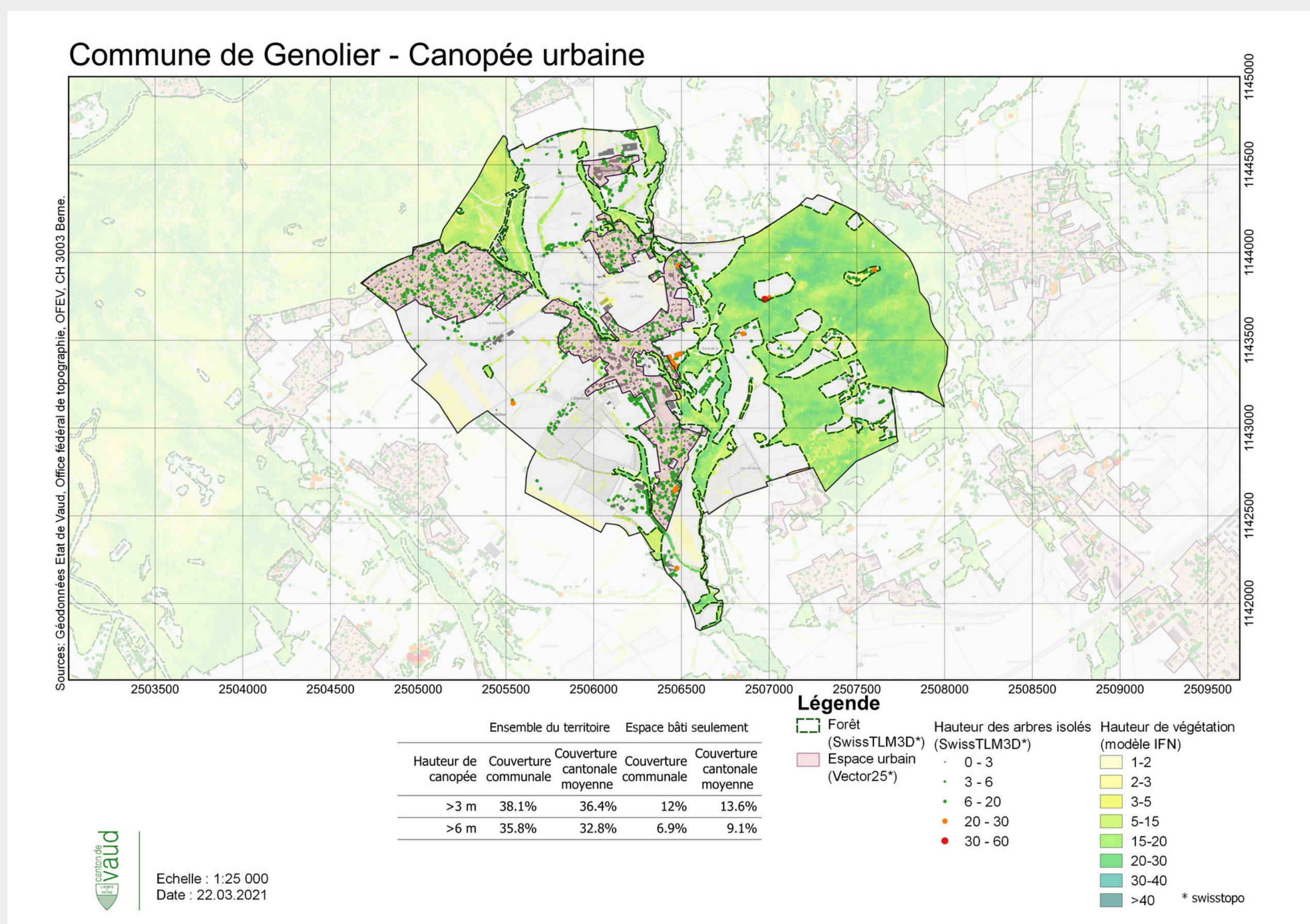
Il est important d'agir à **tous les niveaux**, particuliers, commune ou entreprises, en ciblant les **zones sensibles** comme le préau d'école et le centre du village.

# La biodiversité à Genolier

## L'état des ressources naturelles

La carte de la canopée complète cette vision en illustrant l'état actuel de l'arborisation.

La canopée correspond à l'espace couvert par des arbres de plus de 3 ou 6 mètres de hauteur, estimé à partir d'images estivales traitées uniformément sur tout le territoire.



Carte de la canopée urbaine

La couverture végétale globale de Genolier est de 38.1%, supérieure à la moyenne cantonale (36,4%). Sur les surfaces bâties, elle tombe toutefois à 12%, inférieure à la moyenne cantonale (13,6%).

Renforcer la canopée et la végétation urbaine sur ces surfaces reste essentiel pour réduire l'effet d'îlot de chaleur et améliorer le confort des habitant-es.

# Les mesures adaptation aux changements climatiques

Ces mesures visent à réduire la vulnérabilité de la Commune face aux canicules, aux fortes pluies et aux périodes de sécheresse, tout en renforçant la biodiversité et la qualité de vie. Chaque fiche-action précise les mesures prévues ainsi que l'état d'avancement.

## C°17\_Renforcer la biodiversité pour accompagner les changements climatiques (2027)

Les communes peuvent améliorer la qualité, la quantité et la répartition des espaces naturels, arbres et surfaces publiques pour réduire les impacts des canicules et des crues et accompagner les changements climatiques.

Statut

sur  
100%

Favoriser et préserver la biodiversité sur le territoire communale



Planter dans l'espace bâti au minimum 10 arbres d'essences majeures en pleine terre ou 5 arbres dans des zones minérales (îlots de chaleur)



Réaliser annuellement une action de communication ou de sensibilisation pour la population en lien avec les enjeux liés à la préservation de la biodiversité dans l'espace bâti



Réaliser l'inventaire des arbres remarquables d'importance cantonale



### Ce que la Commune a fait

- Inventaire des nicheurs en bâtiment réalisé (2024)
- Mise en place de la charte des talus (2024)
- Etude de biodiversité réalisée au coeur du village (2024)
- Campagne de sensibilisation au laurrelle réalisée (460m de laurrelle arrachés) (2024-2025)
- Inventaire des arbres remarquables réalisé (2024)
- Campagne de sensibilisation sur les oiseaux nicheurs (2024-2025)

- Pose de nichoirs à hirondelles et martinets (2025)
- > 15 arbres plantés (2024-2025)
- Panneaux explicatifs installés (2025)
- Etude chez les privés pour poser des nichoirs (2025)

### Ce qu'il reste à faire

- Validation du nouveau règlement communal sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) à recevoir du Canton (2026)

# Les mesures adaptation aux changements climatiques

Ces mesures visent à réduire la vulnérabilité de la Commune face aux canicules, aux fortes pluies et aux périodes de sécheresse, tout en renforçant la biodiversité et la qualité de vie. Chaque fiche-action précise les mesures prévues ainsi que l'état d'avancement.

## C°20\_Prévenir et gérer les dangers naturels (2026)

Les communes peuvent améliorer la qualité, la quantité et la répartition des espaces naturels, arbres et surfaces publiques pour réduire les impacts des canicules et des crues et accompagner les changements climatiques.

**Statut**

sur  
100%

Intervention : former au moins 2 personnes à la gestion de crise



Intervention : réaliser le(s) plan(s) d'intervention pertinent(s) au vu de la situation dans la commune (contacter le SSCM pour obtenir les informations nécessaires)



Communiquer la démarche



### Ce que la Commune a fait

- A. Darmon a participé au SSCM (2024)
- Le Chef de voirie est formé pour les incendies de forêt (instructeur)
- Mise en place du PRU (poste de regroupement d'urgence). Exercice fait avec la protection civile et validé (2025)
- Etude danger naturel inclut dans le PACom (2025)

### Ce qu'il reste à faire

- Communiquer la démarche à la population (2026)

# Les mesures adaptation aux changements climatiques

Ces mesures visent à réduire la vulnérabilité de la Commune face aux canicules, aux fortes pluies et aux périodes de sécheresse, tout en renforçant la biodiversité et la qualité de vie. Chaque fiche-action précise les mesures prévues ainsi que l'état d'avancement.

## C°21\_Protéger la santé des habitants des atteintes dues à la canicule (2027)

Les canicules sont l'une des conséquences déjà bien réelles du réchauffement climatique avec des effets directs sur la santé. Les communes ont un rôle important dans la prévention et la sensibilisation.

**Statut**

sur  
100%

Actualiser le plan canicule communal



Actualiser avant chaque été la liste de la population à risque



Elaborer un concept de visiteurs communautaires



Réaliser au moins 1 action de prévention/sensibilisation



### Ce que la Commune a fait

- Plan canicule actualisé chaque année
- Liste de la population à risque mise à jour chaque année
- Concept visiteur élaboré (2024)
- Affiches de sensibilisation au greffe et article dans le journal communal (chaque année)

### Ce qu'il reste à faire

- Reprendre les actions chaque année.

# Les mesures adaptation aux changements climatiques

Ces mesures visent à réduire la vulnérabilité de la Commune face aux canicules, aux fortes pluies et aux périodes de sécheresse, tout en renforçant la biodiversité et la qualité de vie. Chaque fiche-action précise les mesures prévues ainsi que l'état d'avancement.

## C°22\_Protéger des sols (2027)

Le sol est une ressource naturelle extrêmement précieuse, fragile et non renouvelable à l'échelle humaine. Face aux enjeux climatiques, la manière dont les sols sont utilisés, valorisés ou protégés peut entraîner des conséquences importantes à l'échelle communale.

### Statut

sur  
100%

Gérer les espaces verts en tenant compte de la qualité des sols (entretien différencié)



Désimpérméabiliser lors des chantiers



Communiquer la démarche à la population



### Ce que la Commune a fait

- Identification d'une prairie maigre par une biologiste (2024)
- Arrachage de 100m linéaire de lauriers pour la commune et replantation d'arbustes indigènes (2024)
- Inscrit dans le PACom : 50% des surfaces restantes après construction légales qui doivent rester vertes
- Adhésion à la charte des talus (2025)
- Formation du personnel (2025)
- Contact pris pour la désimpérméabilisation lors du chantier de la gare (difficulté de mise en oeuvre) (2025)

### Ce qu'il reste à faire

- Prévoir une communication (2026-2027)
- Mettre en place la fauche en gestion différenciée (2026)

# Les mesures adaptation aux changements climatiques

Ces mesures visent à réduire la vulnérabilité de la Commune face aux canicules, aux fortes pluies et aux périodes de sécheresse, tout en renforçant la biodiversité et la qualité de vie. Chaque fiche-action précise les mesures prévues ainsi que l'état d'avancement.

## C°23\_Vvalorisation de l'eau (2027)

L'eau, ressource vitale, représente un enjeu majeur, particulièrement face aux effets des changements climatiques. Une gestion efficace peut contribuer à atténuer les îlots de chaleur en favorisant des solutions comme l'infiltration, la végétalisation et l'utilisation de l'eau de pluie.

Statut

sur  
100%

Validation des préavis présentés



Appropriation par la Commune de l'intégralité du réseaux EC/EU



Identifier une action globale selon la liste envoyée par le canton et en collaboration avec la commission eaux



Renaturation cours d'eau - Ruisseau la Joye



Interconnexion en eau avec Givrins



Projet prospection de la Cézille



Prospection exploitation d'une source supplémentaire (source Le bas des côtes)



### Ce que la Commune a fait

- Signature de 80 conventions pour l'appropriation du réseau EC/EU → gestion des collecteurs d'eau en direct
- PACom : bac de rétention demandé dans les zones à faible densité pour les nouvelles constructions
- Les limitations du PACom doivent être appliquées au projet de la Brégentenaz

### Ce qu'il reste à faire

- Projet de renaturation abandonné → manque de budget
- Finalisation du projet d'interconnexion avec Givrins (2026)
- Poursuite du projet de la Cézille suite au traitement du moratoire et à la levée de l'effet suspensif
- Poursuite du projet de prospection



# Nos achats et nos déchets

Nos modes de production et de consommation engendrent une utilisation excessive et croissante des ressources naturelles. Si l'humanité entière vivait comme la population suisse, plus de trois planètes seraient nécessaires pour satisfaire ses besoins.

De par nos modes de vie, une grande partie de notre impact et de nos émissions de GES ont lieu à l'étranger<sup>1</sup>.

Les consommateurs et les collectivités publiques, au travers de leurs achats et de leurs demandes de biens, jouent un rôle important. Il est donc primordial d'encourager des pratiques durables, de transiter vers une agriculture responsable, de favoriser l'économie locale et circulaire, limiter la production de déchets ainsi que de sensibiliser la population à ces enjeux.

Notre consommation est dépendante des importations de biens :



<sup>1</sup> Evolution de l'impact environnemental de la Suisse dans le monde. (2014). Office fédéral de l'environnement OFEV.

[https://www.bafu.admin.ch/dam/bafu/fr/dokumente/wirtschaft-konsum/uw-umwelt-wissen/entwicklung\\_der\\_weltweitenumweltauswirkungenderschweiz.1.pdf.download.pdf/evolution\\_de\\_l\\_impactenvironnementaldelasuisseedanslemondesynthes.pdf](https://www.bafu.admin.ch/dam/bafu/fr/dokumente/wirtschaft-konsum/uw-umwelt-wissen/entwicklung_der_weltweitenumweltauswirkungenderschweiz.1.pdf.download.pdf/evolution_de_l_impactenvironnementaldelasuisseedanslemondesynthes.pdf)

# La consommation Genolier

**37%**

du total des  
émissions de GES

## Chiffres clés

**350**  
kg

Poids des déchets par  
personne produits  
annuellement

**5,5**  
tonnes

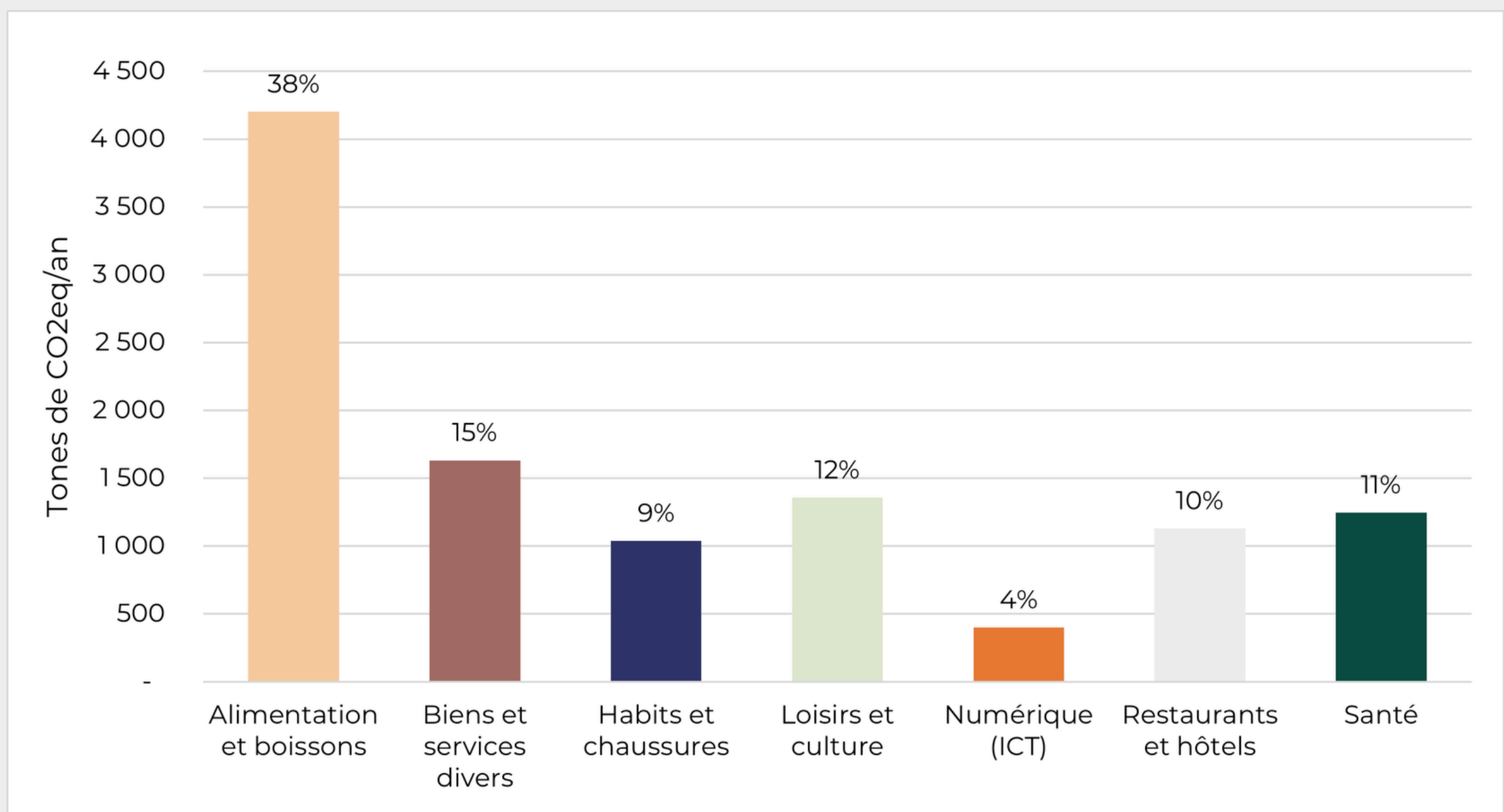
GES émis par personne et  
par an

**70%**

Part des déchets produits  
étant triés et recyclés (le  
reste est incinéré)

**33%**

Part des biodéchets produits  
étant triés et recyclés (le reste  
étant incinéré)



Consommation

**Avant la mise en oeuvre de la  
politique climatique**

- Potager scolaire



# Les mesures transversales

Les mesures transversales touchent à plusieurs thèmes. Elles ont pour objectif de renforcer l'organisation communale et de favoriser l'engagement de la population au bénéfice du climat, de l'énergie et de la durabilité. Chaque fiche-action précise les mesures prévues ainsi que l'état d'avancement.

## T°6\_Réduire, réutiliser et recycler les déchets (2026)

En appliquant les 3R, les communes contribuent à limiter les déchets, préserver les ressources naturelles, réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et soutenir l'économie locale.

**Statut**

sur  
100%

Réaliser au moins trois nouvelles actions proposées par la fiche



Communiquer la démarche aux habitant-e-s



### Ce que la Commune a fait

- Participer à l'action "responsable.ch" → sensibilisation aux biodéchets (2026)

### Ce qu'il reste à faire

- Dès réception du rapport d'audit du Canton sur le centre de tri, décision si besoin d'un audit complémentaire de Cosedec (analyse des filières) et/ou besoin de formations pour le personnel
- Prévoir des communications ad hoc

# Les mesures transversales

Les mesures transversales touchent à plusieurs thèmes. Elles ont pour objectif de renforcer l'organisation communale et de favoriser l'engagement de la population au bénéfice du climat, de l'énergie et de la durabilité. Chaque fiche-action précise les mesures prévues ainsi que l'état d'avancement.

## T°9\_Promouvoir une alimentation locale et durable (2027)

En Suisse, l'alimentation représente 28% de la charge environnementale générée par la consommation. Nos choix alimentaires, individuels ou collectifs, sont des leviers puissants pour réduire cet impact. Les communes peuvent agir pour favoriser des choix qui soient à la fois favorables à la santé, à l'environnement et au tissu économique local.

Statut

sur  
100%

Sensibilisation des plus jeunes



Restauration collective durable



### Ce que la Commune a fait

- Potager de 20m2 mis en place à l'école en 2024 (fermé depuis pour difficulté de gestion)

### Ce qu'il reste à faire

- Examiner la possibilité d'organiser une journée pédagogique pour les élèves à la ferme du Bois de Chênes (2026)
- Evaluer les possibilités de diminution de l'empreinte carbone de la restauration scolaire (2026)